

BACCALURAT PROFESSIONNEL

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

- U 52 -

DUREE : 2 HEURES

COEFFICIENT : 2

SUJET 2

TERRITOIRES ET NATIONS DE L'ALLEMAGNE ET DE L'ITALIE **DE 1850 A NOS JOURS**

DOCUMENT 1 : L'Europe vers 1850 (carte).

DOCUMENT 2 : Les idées d'un nationaliste italien, J. MAZZINI, 1850.

DOCUMENT 3 : L'Europe au lendemain de la première guerre mondiale (carte).

DOCUMENT 4 : Les objectifs de A. HITLER, en 1925.

DOCUMENT 5 : Extraits du Traité de Rome, 1957.

QUESTIONS

QUESTION N°1 : (Document 1) (2 points)

Quelles sont les particularités des territoires allemands et italiens en 1850 ?

QUESTION N°2 : (Document 2) (3 points)

Que souhaite l'auteur de ce texte ?
Comment et contre qui s'exprime son sentiment national ?

QUESTION N°3 : (Documents 3 et document 1) (3 points)

Quelle est l'évolution des territoires allemands et italiens entre 1880 et 1923 ?
Quelles en furent les étapes ?

QUESTION N°4 : (Document 4) (2 points)

Quels sont les deux objectifs de Hitler pour la nation et le territoire allemands et quelles en seront les conséquences lorsqu'il parviendra au pouvoir ?

QUESTION N°5 : (Document 5) (2 points)

Quelles sont les nouvelles idées qui apparaissent en Europe après la Seconde guerre mondiale ?

QUESTION N°6 : (Synthèse) (8 points)



A partir des documents, des réponses aux questions et de vos connaissances, rédigez une synthèse d'une vingtaine de lignes sur le sujet suivant :

« Territoires et nations de l'Allemagne et de l'Italie depuis le milieu du XIX^e siècle »,

DOCUMENT 1

L'EUROPE VERS 1850



-  Empire d'Autriche
-  Royaume de Prusse

DOCUMENT 2

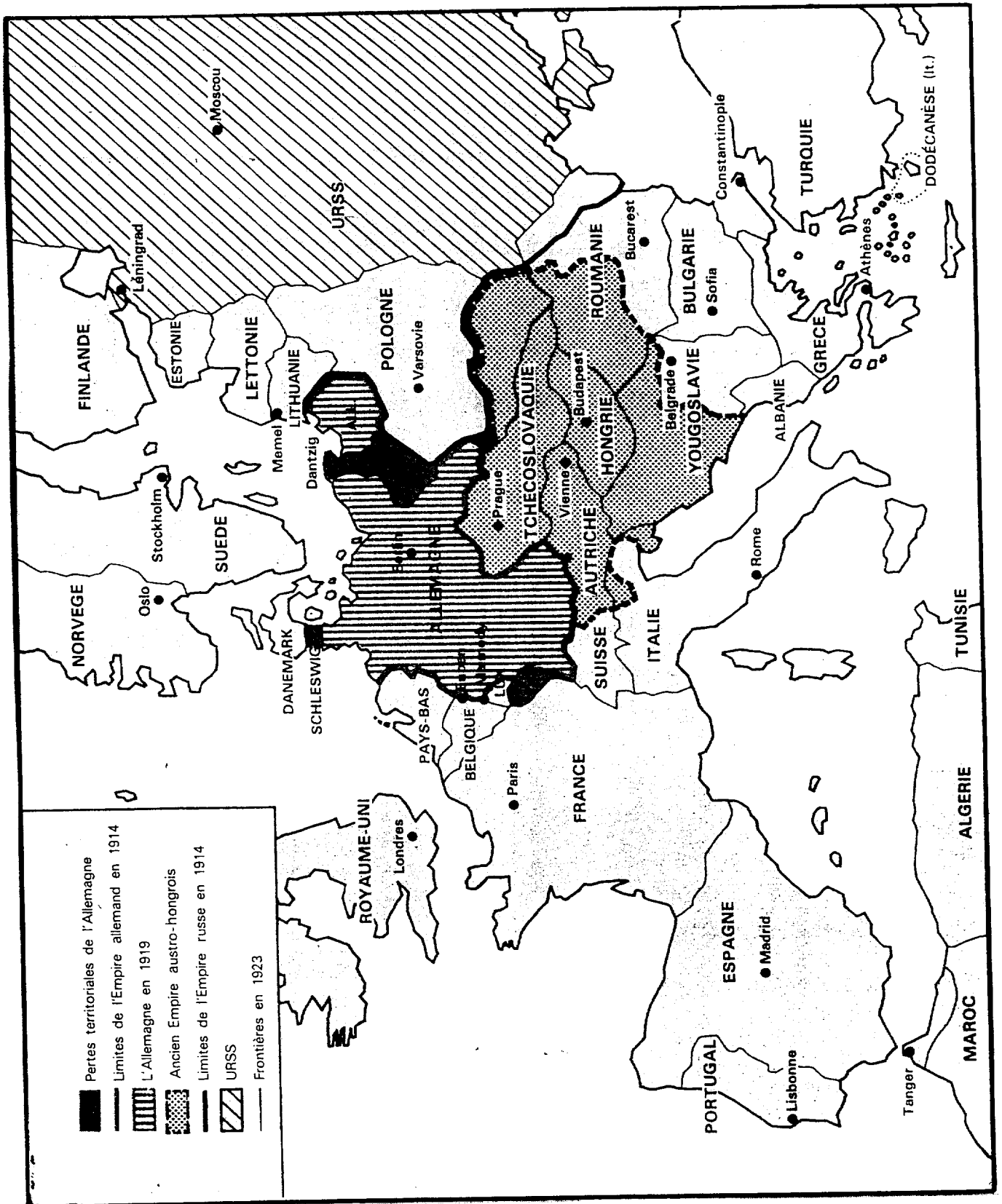
La réaction de J.MAZZINI (nationaliste italien) à la défaite du Piémont et à sa capitulation devant l'Autriche en 1849.

Les Piémontais [...] ont l'obligation [...] de laver dans le sang ennemi la honte de la défaite, et de dire à leurs frères ¹ hésitants : C'est NOUS QUI SOMMES L'ÉPÉE de l'Italie. Que leur drapeau soit celui de vingt-six millions d'hommes libres ; que leur cri à la rescousse soit ROME et MILAN², UNITÉ et INDÉPENDANCE ; que leur armée soit la première légion de l'armée nationale. Bien grande sera cette gloire, comparée à celle d'être un fragment royal ³ sans base et sans avenir, sans cesse oscillant, grâce à de faibles ou à de pervers gouvernants, entre les menaces de l'Autriche et le joug des jésuites ⁴ !

**Source: J. MAZZINI, *République et royauté en Italie*,
Aperçus historiques et documents relatifs à l'insurrection lombarde et à la guerre royale,
Traduit et préfacé par George Sand, Paris, Au bureau du Nouveau Monde, 1850,**

1. Les autres Italiens.
2. Capitale de la Lombardie, Milan appartient à l'Autriche.
3. Vaincu en 1849, le roi du Piémont a capitulé pour sauver son petit royaume.
4. Jésuites : ordre religieux au service de l'Eglise et du Pape, qui sont alors opposés aux nationalistes italiens.

L'EUROPE EN 1923



DOCUMENT 4

LES OBJECTIFS DE A. HITLER EN 1925

Aujourd'hui cette triste situation ¹ est celle de plusieurs millions de nos frères qui, hors du Reich, sous une domination étrangère, rêvent de la patrie commune, tournent vers elle leurs aspirations. C'est dans un cercle plus étendu ² que l'on comprend ce que signifie : devoir combattre pour sa race... Car ce ne sont pas les vœux des opprimés ou les protestations des nationaux qui délivreront les fragments d'un peuple ou les provinces d'un Reich mais bien l'emploi de la force. [...].

Nous devons nous en tenir d'une manière inébranlable au but de notre politique extérieure : assurer au peuple allemand le territoire qui lui revient en ce Monde... Nous arrêtons la marche des Germains vers le Sud et l'Ouest de l'Europe et nous jetons nos regards vers l'Est. Si nous parlons de nouvelles terres en Europe, nous ne saurions d'abord penser qu'à la Russie et aux pays limitrophes.

Source: A.Hitler, *Mein Kampf*, 1925

1. La situation de l'Allemagne après la Première Guerre Mondiale
2. « cercle plus étendu » : plus étendu que les frontières allemandes en 1925.
Hitler fait allusion à tous les territoires dans lesquels vivent des populations que les nationalistes considèrent comme allemandes.

DOCUMENT 5

EXTRAITS DU PRÉAMBULE DU TRAITÉ DE ROME, 1957

Sa majesté le Roi des Belges, le Président de la République fédérale d'Allemagne, le Président de la République française, le Président de la République italienne, son Altesse Royale la Grande-Duchesse de Luxembourg, sa Majesté la Reine des Pays-Bas,

Déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens,

Décidés à assurer par une action commune le progrès économique et social de leurs pays en éliminant les barrières qui divisent l'Europe,

Assignant pour but essentiel à leurs efforts l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi de leurs peuples,

Reconnaissant que l'élimination des obstacles existants appelle une action concertée en vue de garantir la stabilité dans l'expansion, l'équilibre dans les échanges et la loyauté dans la concurrence,

Soucieux de renforcer l'unité de leurs économies et d'en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées,

Désireux de contribuer, grâce à une politique commerciale commune, à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux,

Entendant confirmer la solidarité qui lie l'Europe et les pays d'outre-mer, et désirant assurer le développement de leur prospérité, conformément aux principes de la Charte des Nations-Unies,

Résolus à affermir, par la constitution de cet ensemble de ressources, les sauvegardes de la paix et de la liberté, appelant les autres peuples de l'Europe qui partagent leur idéal à associer à leur effort,

Ont décidé de créer une Communauté économique européenne.

Article premier – Par le présent traité, les hautes parties contractantes ¹ instituent entre elles une Communauté économique européenne.

**Source : Jacques DALLOZ, « Histoire de la France au XX^{ème} siècle par les textes »
Masson**

1. Formule protocolaire désignant les Etats signataires du traité.